

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENT SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

DÉNOMINATION CHIMIQUE : Mélange exclusif d'urée et de triazone

USAGES DU PRODUIT : Engrais foliaire à libération lente

N° d'homologation : Non applicable

N° FS : 720113-11-LPI

Révisions à la FS : Nouveau

Date de publication : 11/07/11

Remplace : Nouveau

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – ATTENTION : Peut être nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec les coupures et les plaies ouvertes. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Le port d'une protection oculaire et de gants est recommandé lorsqu'on manipule le produit non dilué. Bien se laver après la manipulation et l'utilisation du produit. En cas de contact, rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux, obtenir de l'aide médicale. Cet engrais liquide est un dérivé d'un mélange exclusif d'urée et de triazone. L'ingestion d'une forte dose de ce produit peut provoquer des nausées et des vomissements. Les effets graves provoqués par l'ingestion du produit sont la nausée, les frissons et la diarrhée. Le contact de ces produits avec les yeux ou la peau peut causer l'irritation (particulièrement chez les personnes sensibles), et l'irritation des voies respiratoires peut se produire après l'inhalation sans protection des brouillards de l'engrais. Les utilisateurs de ce produit devraient éviter le contact prolongé ou répété avec la peau en portant des gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussettes et des bottes de caoutchouc. Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Ce produit est un liquide vert clair dégageant une faible odeur d'amine.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Azote total (N)	24,00	Mélange	Non établie
Sels fertilisants et matières inertes	76,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau ou les vêtements : Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273. Emporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (°C / MÉTHODE) :

Aucun point d'éclair.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :

Non établies.

AGENTS D'EXTINCTION :

Considéré comme non combustible. Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant : produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes de soufre et des oxydes d'azote.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :

Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Combattre le feu à contrevent et éviter de respirer la fumée. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs couvrant tout le corps.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Le chauffage à sec peut provoquer la libération d'ammoniac et de dioxyde de carbone. Au contact de l'air, cet ammoniac, NH₃, pourra former des mélanges inflammables (16-25 %). La chaleur intense peut causer la libération de vapeurs d'ammoniac. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Aérer l'endroit où se trouve la fuite ou le déversement. Contenir le déversement et absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Récupérer le matériau avec une pelle ou un balai et le mettre dans un contenant en vue d'un éventuel épandage au sol selon les directives de l'étiquette, ou d'une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Ouvrir le contenant avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Le port de lunette de sécurité et de gants est recommandé pour la manipulation du produit non dilué. Utiliser dans un endroit bien aéré.

ENTREPOSAGE : Conserver uniquement dans les contenants d'origine. Tenir les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposer à l'abri du soleil, dans un endroit frais, sec et bien ventilé, préférablement verrouillé, à l'écart des enfants, des aliments, de la nourriture pour animaux, des semences et des combustibles. Entreposer à des températures inférieures à 40,6°C / 105 °F. Éviter de contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURES D'INGÉNIEURIE : Non requises normalement. Ventiler à la source ou mécaniquement.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise en temps normal; si les vapeurs sont trop importantes, porter un respirateur approuvé NIOSH contre l'ammoniac anhydre.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistants aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA
Non inscrite

TLV-TWA selon ACGIH
Non inscrite

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide vert clair dégageant une faible odeur d'amine.

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,186 g/mL

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,19 kg/L

SOLUBILITÉ : Soluble

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établie

POINT D'ÉBULLITION : 100 °C / 212 °F)

pH: 8,5 (typique)

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ (volume) : Non établi

TAUX D'ÉVAPORATION : Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter tout contact avec les acides ou les matériaux acides. Éviter l'utilisation de systèmes d'entreposage, de tuyauterie et de manutention en cuivre, en zinc ou fabriqués avec leurs alliages (bronze, laiton, métaux galvanisés, etc.)

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Les oxydants forts comme les nitrates, les nitrites et les chlorates peuvent former des mélanges explosifs en cas de chauffage à sec.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Le chauffage à sec peut provoquer la libération d'ammoniac et de dioxyde de carbone. Au contact de l'air, cet ammoniac, NH₃, pourra former des mélanges inflammables (16-25 %).

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) : Non établie

Irritation des yeux (lapin) : Non établie

Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Peut causer l'irritation de la peau

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas contaminer les sources d'eau.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants. Bien rincer les contenants, puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Recycler les contenants vides. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour trouver l'emplacement du site de collecte le plus proche. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou d'incinération, ou les brûler si les autorités locales et provinciales le permettent. Si les contenants sont brûlés, se tenir loin de la fumée. Ne pas contaminer les sources d'eau lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT: NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS), NOI ; LIQUIDE (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1 Santé	0	Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1	Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2	Modérée	0 Réactivité
	3	Élevée	H EPI
	4	Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrite

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FS : Nouveau

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

N-Pact® est une marque déposée de Loveland Products Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.